

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 du 13 décembre 2023

Vote du budget 2024 :

- Taux de change moyen retenu de 1 € = 400 HUF.
- Budget basé sur un effectif de 735 élèves pour les trimestres 2 et 3 de l'année scolaire 2023-24 (janvier - juin) et 740 élèves pour le trimestre 1 (septembre - décembre) de l'année scolaire 2024-25.
- Augmentation des tarifs des cotisations d'écolage entre 4.00% et 6,00% au 01/09/2024.
Le tarif définitif sera voté lors de la Curatelle de mai 2024.
- Maintien d'un tarif en Euro pour l'année scolaire 2024-25.
Le taux de conversion à appliquer sera voté lors de la Curatelle de mai 2024.
- Les droits de première inscription pour l'année scolaire 2024-25 seront de 400.000 HUF pour le premier enfant d'un foyer et de 200.000 HUF pour les autres enfants d'un même foyer.
- Evolution des autres tarifs :
 - Activités extrascolaires : 60 000 HUF/année scolaire/AES ou AS.
 - Garderie : 25 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Etude surveillée : 35 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Accompagnement FLSCO : 60 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Activités variées : 45 000 HUF/créneau d'une heure et demi/année scolaire,
 - Petit conservatoire de musique :
 - Théorie musicale et pratique collective : 275 000 HUF/année scolaire
 - Découverte musicale : 210 000 HUF/année scolaire
 - Chorale : 60 000 HUF/année scolaire
- Rémunération du personnel local :
 - Le point d'indice augmente de 4.00 % et passe de 2400 à 2696 au 01/01/2024,
 - La grille de salaire du personnel non enseignant est rationalisée pour réévaluer les plus bas salaires au 01/01/2024,
 - L'évolution d'échelon est maintenant annuelle, chaque septembre, pour tous les salariés de la Fondation, enseignants et non enseignants.
 - Le point d'indice augmentera d'au moins 2.00% au 01/09/2024.
L'augmentation définitive sera votée lors de la Curatelle de mai 2024.

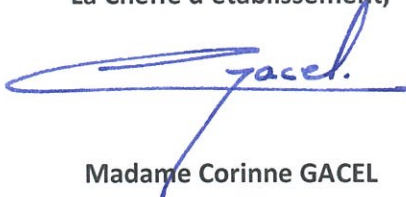
Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Budapest, le 13 décembre 2023

La Cheffe d'établissement,



Madame Corinne GACEL

Le Président de la Curatelle,



Monsieur Jean-Claude FEDOU

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

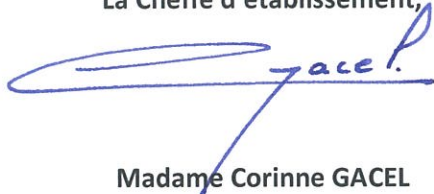
Résolution n° 2 du 13 décembre 2023

Avec effet au 13 décembre 2023, la Curatelle autorise Monsieur Xavier de TORRES [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] Directeur exécutif de la Fondation du lycée français de Budapest, à gérer les affaires bancaires pour une durée indéterminée en co-signature avec un des signataires officiels de la Fondation, Madame Corinne Gacel [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]), Cheffe d'établissement ou Monsieur Jean-Claude Fedou [REDACTED]
[REDACTED], Président de la Fondation.

Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 4

Budapest, le 13 décembre 2023

La Cheffe d'établissement,



Madame Corinne GACEL

Le Président de la Curatelle,



Monsieur Jean-Claude FEDOU